Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 035-213503329-20251124-20251004-DE

COMMUNE DE TEILLAY
1 Placis de Bussy-Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt cinq, le 24 novembre *à 19 H, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de M. Yvon MELLET, Maire. Date de convocation du conseil municipal : 19/11/2025.*

Étaient présents *: Y. MELLET, F. DROUIN, R. DENIEL, V. FECAMP, P. ROUSSEL, A. LOUNEV, J. LAPAIX, J. GUIFFAUT, D. MELLET, V. LOUAZEL, V. MUSSARD.*

Etaient absents excusés *: C. CORBIERE (pouvoir à F. DROUIN), S. DUTEIL (pouvoir à V. MUSSARD), S. MIGNOT (pouvoir à Y. MELLET).*

Etaient absents *: F. DAVID.*

M. Jérôme GUIFFAUT ***a été élu secrétaire***

N° 2025-10-04

VERSEMENT SUBVENTION FET LES MALINS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier émanant de l'association de Teillay « Fet' les malins ». Cette association a participé au Téléthon en décembre 2024 et en décembre 2025. Les bénéfices étant entièrement reversés au Téléthon. De ce fait, l'association sollicite le soutien de la commune par le versement d'une subvention.

- Vu le bilan présenté concernant l'opération Téléthon réalisée ces deux années,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- Décide de verser une subvention de **500 €** au titre de l'année 2025 à **l'association « Fêt' les malins** ».

Pour extrait conforme,
Le Maire,